

Microcrédit Personnel

Liste des pièces à fournir

- Photocopie d'une pièce d'identité, ainsi que celle du co-emprunteur
- Photocopie de la carte vitale
- Photocopie de l'extrait de jugement de divorce
- Relevé d'identité bancaire ou postal du compte sur lequel sera prélevé le prêt
- Justificatif du besoin à financer (devis ou facture)
- Pour l'achat d'un véhicule : photocopie du contrôle technique datant de moins de trois mois et de la carte grise
- Photocopie du permis de conduire
- Photocopie du dernier avis d'imposition (complet) ou de non imposition, ainsi que de la déclaration de revenus
- Photocopie des 3 derniers bulletins de salaire et du contrat de travail
- Photocopie de la notification d'admission Pôle Emploi et des 2 derniers avis de paiement
- Photocopie de la dernière notification CAF mentionnant toutes les prestations familiales perçues (allocations familiales, logement, RSA, etc...)
- Photocopie des justificatifs des autres ressources (rentes accident du travail, pension, retraite, allocations diverses...)
- Photocopie de la dernière quittance de loyer
- Photocopie de l'avis d'imposition taxe foncière et taxe d'habitation
- Photocopie des dernières factures E.D.F., gaz, eau, téléphone (fixe, mobile), assurances, mutuelle, cantine, abonnement (internet, TV, bus, loisirs), etc...
- Photocopie des contrats de prêts en cours et des tableaux d'amortissement
- Photocopie des **3 derniers mois** des relevés de comptes bancaires ou postaux, ainsi que ceux du co-emprunteur

N.B. : En fonction de la situation, cette liste peut être enrichie par d'autres pièces justificatives

